

Communiqué de presse

Les besoins en matière d'accueil de jour des enfants sous la loupe de l'IDHEAP :

- *L'accueil de jour des enfants est une réalité pour une forte majorité des familles vaudoises*
- *Les parents ont une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs. Les grands-parents ont un rôle important selon leur disponibilité.*
- *Les demandes les moins satisfaites concernent surtout les enfants âgés de moins de 2 ans.*

LAUSANNE, le 29 août 2013 – L'étude réalisée pour la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) par le Prof. Giuliano Bonoli et Madame Sandrine Vuille de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), en collaboration avec Statistique Vaud, permet de clarifier les besoins en matière d'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud. Cette étude, réalisée entre octobre et novembre 2012 avec comme point de référence septembre 2012, confirme les impressions de la Fondation en termes de besoins et ouvre des pistes de réflexion concernant les objectifs que la Fondation devra se fixer afin de viser à l'extension des réseaux d'accueil de jour à une taille optimale.

Les résultats de l'étude démontrent que l'accueil de jour des enfants occupe une place centrale dans la vie des familles vaudoises. Plus de 70% des enfants d'âge préscolaire sont gardés au moins 8 heures par semaine. Les modes de garde les plus utilisés sont les crèches et les grands-parents. Pour le parascolaire, le recours aux modes de garde est un peu moins important. Les grands-parents et les voisins interviennent dans la garde régulière de courte durée et les UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) constituent un pilier essentiel de la solution de garde globale.

Toujours selon l'étude, en septembre 2012, les besoins supplémentaires pour le préscolaire sont relevés pour un peu plus de 4'000 enfants, pour, en moyenne, 13,5 heures par semaine. La demande non satisfaite correspond à 20% de l'offre actuelle. Pour les enfants de moins de 2 ans, elle se situe à 32,1% de l'offre. Pour le parascolaire, la demande non satisfaite concernant les UAPE et APEMS s'élève à 25% de la demande satisfaite. Elle concerne environ 4'000 enfants pour 7 heures par semaine en moyenne.

Doris Cohen Dumani déclare : « Cette étude a donc permis non seulement de mieux connaître la réalité de l'accueil de jour des enfants dans le canton mais aussi d'identifier des besoins supplémentaires, tels qu'ils ont pu être relevés en septembre 2012. La FAJE en tiendra compte dans l'élaboration de sa stratégie pour les années 2014 – 2019 ».

Après la création de plus de 6'000 places d'accueil de jour des enfants dans le canton, est-ce que l'offre est aujourd'hui suffisante ?

La loi sur l'accueil de jour (LAJE) précise que la Fondation a notamment pour mission d'évaluer les besoins en matière d'accueil de jour et d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande. Depuis 2007, plus de 6'000 places ont été créées dans le canton de Vaud, dépassant largement l'objectif de 2500 places fixé dans l'Exposé de motifs et projet de loi de 2007. C'est un effort remarquable. Doris Cohen Dumani, présidente du Conseil de Fondation de la FAJE, déclare : « Selon les listes d'attente que l'on trouve dans différents réseaux, il semblait que la demande n'était de loin pas comblée. C'est pourquoi, la FAJE, en collaboration avec Statistique Vaud, a mandaté une étude auprès de l'IDHEAP afin d'évaluer les attentes et les besoins des parents et ainsi de permettre à la FAJE d'adapter sa stratégie ».

Dans le cadre de cette étude réalisée entre octobre et novembre 2012, 3'200 parents ayant au moins un enfant de moins de 13 ans, domiciliés dans le Canton de Vaud, ont été interrogés après avoir été sélectionnés aléatoirement dans le registre des habitants du canton. L'enquête a été menée sur la base d'un questionnaire, élaboré conjointement par la FAJE et Statistique Vaud qui a aussi assuré la coordination des différents acteurs impliqués dans l'étude. Le rôle de Statistique Vaud a également consisté à préparer, en collaboration avec un spécialiste de méthode statistique de la HESSO-VS, un échantillon stratifié pour répondre au besoin de l'enquête. Dans un deuxième temps, Statistique Vaud a plausibilisé les données, réalisé l'imputation des réponses manquantes et participé au calcul des intervalles de confiance.

Sur les 3'200 parents appréhendés, un échantillon de 1'929 enfants a pu être constitué. La taille de l'échantillon permet d'effectuer des analyses au niveau cantonal. Cette enquête a été menée par l'Institut Link et l'analyse des données a été confiée au Prof. G. Bonoli et à Sandrine Vuille de l'IDHEAP.

L'étude ainsi réalisée aborde quatre thèmes : l'utilisation des services de garde dans le canton ; le niveau de satisfaction et les préférences des parents ; la dimension économique et sociale de l'accueil de jour des enfants ; une estimation de la demande pour des services de garde institutionnels.

L'accueil de jour occupe une place centrale dans la vie des familles et des enfants vaudois.

En effet, plus de 70% des enfants d'âge préscolaire profitent d'un mode de garde pour au moins 8 heures par semaine, soit en moyenne, plus de 26 heures de garde par semaine. On note que pour le préscolaire, les modes de garde les plus souvent utilisés sont les grands-parents et les crèches. Les grands-parents sont surtout choisis pour des durées courtes, par contre les crèches et l'accueil familial de jour entrent en considération pour des prises en charges plus étendues.

Pour le parascolaire, le recours aux modes de garde est en général moins important. Entre 8 et 12 ans, le recours aux modes de garde en dehors du ménage diminue : 51% des enfants ne sont pas gardés en dehors du domicile. L'étude met en lumière que les grands-parents et voisins interviennent dans la garde régulière de courte durée et que les UAPE constituent un pilier essentiel de la solution de garde globale. Les résultats de l'étude démontrent qu'un peu moins de la moitié des enfants qui utilisent un mode de garde sont pris en charge par un seul mode, alors que 37% combinent deux modes. 12% des enfants « gardés » emploient trois modes de gardes. (Cf. p. 10 à 18).

Une préférence pour les modes de garde institutionnels et collectifs

Globalement, l'étude révèle que la plupart des choix par défaut concernent des modes de garde non institutionnels et en particulier les voisins et les accueillantes en milieu familial (maman de jour). Au contraire, les choix de modes de garde institutionnels et collectifs (crèche, jardin d'enfants, UAPE, APEMS) correspondent le plus souvent à des choix effectifs.

Pourtant, même si une proportion non négligeable de parents déclare avoir été contrainte à un choix par défaut, le niveau de satisfaction est très élevé pour la plupart des modes de garde (90% des parents sont très ou assez satisfaits). Les niveaux de satisfaction les moins élevés concernent surtout des modes de garde non institutionnels, en particulier l'ex-conjoint, un autre enfant et la nounou/fille au pair.

La question de la durée de l'attente pour une place de garde a aussi été posée. L'étude établit que l'attente varie en fonction du mode de garde retenu. Les attentes sont relativement rares et courtes pour l'accueil parascolaire et la cantine. Pour les crèches, elles sont plus fréquentes et peuvent être très longues : Seulement 40% des utilisateurs d'une crèche obtiennent la place au bon moment. Pour tous les autres enfants, un délai d'attente pouvant dépasser l'année s'impose. (Cf. p. 19 à 24).

La dimension économique et sociale de l'accueil de jour des enfants

L'étude démontre clairement que la probabilité pour un enfant d'être pris en charge, quel que soit le mode d'accueil de jour, varie en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques du ménage dans lequel il vit.

A cet égard, plusieurs constatations : au niveau des revenus, la probabilité d'être pris en charge dans une crèche augmente avec le revenu. Cet effet semble moins fort dans les villes centre, où les bas revenus (moins de CHF 4'000 /mois) ont plus facilement accès à ce type de structures. On remarque aussi qu'un ménage provenant de l'Europe de l'Ouest ou du Nord (France, Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas) utilise plus la crèche comme moyen de garde que des familles suisses ou provenant d'autres pays.

Une autre observation est à relever : l'accueil familial de jour est un peu plus utilisé par des enfants vivant dans des ménages monoparentaux (22%) et par les ressortissants de pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce, Italie et Portugal) (26%).

Un constat supplémentaire concerne l'importance de la prise en charge par les grands-parents. Ce mode de garde est pratiqué surtout par les ménages à revenu moyen (CHF 6'000 – 8'000) et plutôt utilisé par les Suisses et dans les régions rurales.

Il est relevé qu'un cinquième des familles n'a recours à aucun moyen de garde. La probabilité de ne pas avoir recours à un moyen de garde est plus forte pour les enfants vivant dans des ménages à revenu moyen-bas (CHF 4'000 et 6'000). Dans cette catégorie, nous trouvons des couples à un seul revenu où l'enfant est probablement pris en charge par le parent non-actif professionnellement. (Cf. p. 25 à 43).

En septembre 2012, des besoins supplémentaires en matière d'accueil de jour sont relevés pour près de 8'000 enfants (préscolaire et parascolaire).

Pour les crèches, des besoins supplémentaires sont relevés pour un peu plus de 4'000 enfants, pour en moyenne 13,5 heures par semaine. La demande non satisfaite en septembre 2012 se situait à environ 1'300 places (estimation) ce qui correspond à 20% de l'offre actuelle. Les chiffres suggèrent également une certaine pénurie dans les jardins d'enfants. Pour ce mode de garde un besoin supplémentaire a été constaté pour un peu plus de 1'300 enfants et pour une durée moyenne de 10 heures.

Au niveau parascolaire, un besoin de prise en charge par l'accueil collectif est relevé pour environ 4'000 enfants. L'accueil familial et les cantines font aussi état d'une demande non satisfaite, cependant moindre. Pour l'ensemble du canton, la demande non satisfaite concernant les structures d'accueil parascolaire (UAPE, APEMS) s'élevait à 25% de la demande satisfaite. On remarque que les besoins des parents vont en s'amenuisant avec l'âge de l'enfant et sont différenciés en fonction du jour de la semaine et du moment de la journée.

En conclusion, l'offre actuelle semble insuffisante, surtout pour les modes de garde institutionnels et collectifs. « L'évaluation de la demande pour des places d'accueil demeure délicate » souligne Giuliano Bonoli, « car elle est forcément fluctuante et dépend de nombreux facteurs (conjoncture économique, valeurs sociales, qualité de places proposées, prix). Il est aussi établi que d'une certaine manière, l'offre crée sa demande, car d'une part, elle rend plus facile l'accès aux structures, et d'autre part, elle le rend plus « normal », ce qui pousse d'autres parents à faire appel aux services d'accueil de jour ». (Cf. p. 44 à 52)

Une demande non satisfaite dont il faut tenir compte

Grâce aux résultats de l'étude de l'IDHEAP, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants a désormais une meilleure vision de la demande non satisfaite en matière d'accueil de jour dans le canton. Doris Cohen Dumani souligne : « Les résultats de l'étude mettent à jour des besoins supplémentaires pour le préscolaire et le parascolaire, ce qui conforte notre politique d'augmentation des places d'accueil dans le canton de Vaud ». Cela va aussi dans le sens de la mise en œuvre du plan de législature de l'Etat de Vaud qui préconise un taux de couverture de 25% dans l'ensemble du canton. La Fondation pour l'accueil de jour des enfants va tenir compte de ces éléments dans l'élaboration de son plan stratégique 2014-2019 qui sera discuté cet automne.

En lien avec cette demande non satisfaite, il y a la difficulté actuelle de déterminer clairement les besoins au sein de chaque réseau. La FAJE souligne ainsi l'importance de la création d'une liste d'attente centralisée dans chaque réseau, ceci afin de garantir une meilleure gestion de l'offre et de la demande. Le changement légal récemment adopté obligera les réseaux à gérer une liste d'attente centralisée.

Une question relevée par le Prof. Bonoli appelle d'ores et déjà des réflexions. Selon l'étude, les crèches sont plus utilisées par les parents qui ont des revenus de plus de CHF 15'000. Ce biais social dans l'accès aux structures institutionnelles et collectives appelle à des interrogations, qui, sans nul doute, alimenteront les débats au sein des organes de la FAJE.

Concernant l'accueil parascolaire et tout particulièrement la constatation que les besoins sont différenciés selon l'âge, en fonction du jour de la semaine et des moments dans la journée, la Fondation ne peut que souhaiter que le dispositif légal qui permettra la mise en œuvre de l'art. 63a Cst soit souple et tienne compte de ces différents éléments.

Pour la FAJE, il s'agit donc aujourd'hui de continuer de favoriser sans relâche le développement de l'accueil de jour des enfants dans le canton, de mieux répondre à la demande des parents, tout en s'assurant que ses ressources lui permettent de maintenir une offre en adéquation avec la demande et en gardant comme critère une qualité dans les prises en charges des enfants.

Le rapport complet de l'étude peut être téléchargé sur le site de la FAJE : www.faje-vd.ch, rubrique actualité.

Pour tout complément d'information :

Prof. Giuliano Bonoli, responsable de la Chaire de politique sociale à l'IDHEAP, tél. 021 557 40 90

Doris Cohen-Dumani, Présidente du Conseil de Fondation, tél. 079 477 09 00

Claire Botteron, Secrétaire générale de la FAJE, tél. 021 613 03 83

Gilles Imhof, Directeur de Statistique Vaud, tél. 021 316 29 99

Service de presse :

christine@pur-pr.com tél. 021 320 0010 mob : 078 619 05 00 fax 021 320 00 11